



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 4	Date de la modification : le 22 juillet 2014
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECSVT-RFP-14-0077	
Titre : Formation du personnel d'Élections Canada en région	
Date de clôture de la demande de proposition : Le 5 août 2014 à 2 PM heure d'Ottawa	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de Stella Van Tassel	N° de tél. 819-939-1491

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Formation du personnel d'Élections Canada en région qui porte le numéro ECSVT-RFP-14-0077 datée du 5 juillet 2014 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée suite à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 8

Question : Demande de proposition, partie 6, annexe A, article 3, section 3.02; partie 6, annexe A, option 2, section 7.4 et option 3, section 7.7; partie 8, Critères d'évaluation financiers, dernière page : Ces sections et la dernière page de la partie 8 – Critères d'évaluation financiers, sur laquelle on peut lire « Coût total pour hébergement, repas, salles de formation, salles de conférence et stationnement pour le besoin initial et les trois options », donnent à penser qu'Élections Canada se permet d'exercer à la fois les options 2 et 3. Comme certaines dates sont les mêmes pour ces deux options, Élections Canada pourrait donc exiger un total de 726 chambres les 19 et 20 juillet 2015 et de 613 chambres le 21 juillet 2015. Veuillez confirmer les intentions d'Élections Canada par rapport à ces deux options. Élections Canada peut-il exercer les deux options (maximum de 726 chambres nécessaires) ou seulement l'un des deux (maximum de 363 chambres nécessaires)?

Réponse : Élections Canada n'exercera qu'une seule des trois options, selon ses besoins. Comme nous l'avons indiqué dans la réponse à la question 3 publiée le 16 juillet :

Les trois options doivent être disponibles. EC informera l'établissement gagnant d'ici le 10 octobre 2014 quant à l'option qui sera exercée, s'il y a lieu.